



SOUTIEN A NOS COLLÈGUES DU SPIP 33.

Après le drame survenu à MERIGNAC (33) il y a quelques jours, deux missions d'Inspection ont été diligentées par le Garde des Sceaux et le Ministre de L'Intérieur.

Nous sommes une nouvelle fois interpellés par la commande qui vise notamment à :

- **vérifier les modalités de mise en œuvre de la mesure de sursis probatoire dont le mis en cause a fait l'objet ;**
- **examiner si cette prise en charge a été correctement effectuée et suivie ;**

La commande suggère déjà le doute pour le grand public...

Il apparaît que depuis plus de 10 ans et l'affaire de PORNIC, les faits divers dramatiques conduisent trop souvent la récupération politique et la recherche de la responsabilité des agents du service public pénitentiaire en reléguant au second plan le principe fondamental du libre choix et d'autodétermination des personnes.

Ainsi, nous demandons sans délai que le Garde des Sceaux puisse se positionner en soutien des agents du SPIP et reconnaisse le professionnalisme et l'engagement de l'ensemble des personnels dans leur mission de prévention de la récidive.

Le SPIP des Landes apporte son entier soutien à nos collègues de GIRONDE.

Le bureau CGT SPIP 40